

PRIX MUSE

Appel à candidatures - 2023

Les «**Prix MUSE**», **M**ission **U**niversitaire, **S**tages et **E**nseignement, seront remis pour la deuxième fois cette année lors d'un événement qui se tiendra le 16 novembre 2023, dans le cadre de la Semaine de la mission universitaire qui aura lieu du 13 au 17 novembre 2023. Une matinée riche en surprises attendra les finalistes et personnes gagnantes des Prix MUSE.

Dans ce cadre, la DEUR lance son appel à candidatures visant à reconnaître des médecins, des membres du personnel, des gestionnaires et des équipes qui se sont démarqués dans une ou plusieurs de ces catégories.

Voici le formulaire à compléter pour que nous puissions recueillir le nom des personnes que vous aimeriez nommer afin de reconnaître leur apport incontestable auprès des étudiant.e.s, toutes disciplines confondues.

Modalités

- La mise en candidature doit être proposée par une personne autre que celle nommée.
- La mise en candidature doit obligatoirement être appuyée par une deuxième personne autre que celle nommée.
- Les personnes nommées doivent avoir reçu ou supervisé un.e ou des stagiaires dans la dernière année (du 1er septembre 2022 au 31 août 2023).
- Les personnes nommées peuvent être inscrites dans plusieurs catégories - une seule candidature par formulaire est autorisée.
- Les noms des personnes gagnantes seront révélés pendant la remise des Prix MUSE qui aura lieu le 16 novembre 2023.
- L'appel à candidatures débute le 14 juin et se termine le 15 septembre 2023 à 11h59.

ATTENTION: Une seule candidature par formulaire. Merci !

La Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR) se réserve le droit de faire la vérification de l'éligibilité de chaque candidature soumise.

***En conformité avec la Charte d'engagement sur l'inclusion des personnes de la diversité sexuelle et de genre adoptée par le Comité de direction du CCSMTL le 22 juin 2021, ce document est rédigé autant que possible de façon inclusive. Ainsi, l'emploi du masculin générique n'est plus privilégié puisqu'il ne permet pas de représenter les personnes s'identifiant au genre féminin et non binaire.**

Informations générales

1. Coordonnées de la personne qui propose la candidature *

Veillez indiquer vos prénom, nom, courriel et numéro de téléphone où l'on peut vous joindre.

2. Prénom, nom et titre d'emploi de la personne qui appuie la mise en candidature *

Rappel : la mise en candidature doit obligatoirement être appuyée par une deuxième personne, autre que la personne nommée.

3. Prénom et nom de la personne que vous désirez nommer *

Si vous nommez une équipe complète pour le Prix Collab', merci d'indiquer les prénoms et noms de chaque membre de l'équipe.

4. Direction *

- DGA, santé physique générale et spécialisée
- Direction des services généraux et des partenariats urbains
- Direction régionale de santé publique
- Direction de la fluidité hospitalière
- Direction de la protection de la jeunesse
- Direction des programmes de la santé mentale et dépendance
- Direction des programmes jeunesse
- Direction des programme DI-TSA et DP
- Direction des programmes SAPA
- Direction des soins infirmiers
- Direction des services professionnels et affaires médicales universitaires
- Direction des services multidisciplinaires
- Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche
- Directions administratives
- N/A

5. Titre(s) d'emploi *

6. Courriel(s) *

7. Prénom et nom de la supérieure ou du supérieur immédiat *

8. Prénom et nom du, de la ou des stagiaires reçus ou supervisés *

9. Dans quelle catégorie désirez-vous nommer la ou les candidatures ?

- Prix Innovation
- Prix Facilitatrice ou Facilitateur en chef
- Prix Évolution
- Prix Collab'
- Prix Révélation
- Prix Étoile de la Mission universitaire
- Prix Effet recherche
- Prix Enseignement médical

Prix Innovation

Description:

Une superviseure ou un superviseur ayant facilité l'implantation d'une méthode de travail ou d'un projet/outil (formulaire, questionnaire, etc.) proposé par sa ou son stagiaire au sein du service.

Critères:

1. La superviseure ou le superviseur doit avoir facilité l'implantation d'au moins une méthode de travail, un projet ou un outil proposé par l'une ou l'un de ses stagiaires dans la dernière année ;
2. La superviseure ou le superviseur doit avoir joué un rôle actif dans l'implantation de la méthode ou du projet/outil ;
3. La méthode de travail ou le projet/outil concerné doit se traduire en un apport distinctif pour les usager.ère.s, le service ou le personnel.

10. Détaillez la méthode de travail ou le projet/outil qui a été implanté au sein du service. En quoi s'agit-il d'une innovation (méthode de travail ou projet/outil qui diffère ou complète ce qui était fait par le passé, qui permet d'introduire quelque chose de nouveau pour remplacer des façons de faire existantes ou combler un besoin dans le milieu) ? (250 mots max)

11. Quel rôle a été joué par la superviseure ou le superviseur afin de faciliter l'implantation ? (250 mots max)

12. En quoi l'implantation de la méthode de travail ou du projet/outil a-t-elle eu un apport distinctif pour les usager.ère.s, le service ou le personnel ? (250 mots max)

13. Combien d'usager.ère.s ou de membres du personnel ont été concernés par l'implantation du projet ? (250 mots max)

14. Commentaires

Prix Facilitatrice ou Facilitateur en chef

Description:

Une ou un gestionnaire ayant grandement favorisé l'accueil de stagiaires au sein de son service et ayant agi, par les actions posées au quotidien, comme facilitateur.trice et fidèle porte-parole de la mission d'enseignement dans l'organisation.

Critères:

1. La cheffe ou le chef de service doit avoir posé des actions concrètes dans la dernière année pour encourager et faciliter l'accueil de stagiaires dans son service.
2. La cheffe ou le chef de service a agi en toutes circonstances avec exemplarité et bienveillance dans le soutien des membres du personnel qui accueillent des stagiaires.

15. Détaillez 3 actions concrètes entreprises par la cheffe ou le chef de service afin d'encourager et de faciliter l'accueil de stagiaires ou celles qui démontrent de l'ouverture, de la bienveillance et du soutien envers son personnel qui accueille des stagiaires. (250 mots max)

16. En quoi ces 3 actions ont-elles facilité l'accueil de stagiaires au sein du service ? (250 mots max)

17. Nombre de personnes impliquées dans la supervision de stagiaires au cours de la dernière année au sein de l'équipe de cette ou ce gestionnaire.

18. Nombre de stagiaires reçus au cours de la dernière année.

19. Commentaires

Prix Évolution

Description:

La superviseure ou le superviseur ayant le plus bénéficié de son expérience de supervision, puisque celle-ci l'a fait grandir en l'aidant à développer ses savoirs, son savoir-faire, son savoir-être.

Critères:

1. La superviseure ou le superviseur a démontré une importante évolution à la suite de son expérience de supervision sur le plan de ses savoirs, de son savoir-faire ou de son savoir-être.
2. Cette évolution a eu des impacts positifs sur la pratique professionnelle ou personnelle de la superviseure ou du superviseur. Ceux-ci ont eu des retombées sur les usager.ère.s ou ses collègues.

20. Décrivez 3 bénéfices obtenus par la superviseure ou le superviseur à la suite de la supervision de stage. (250 mots max)

21. En quoi ces bénéfices ont-ils eu un impact sur la pratique professionnelle ou personnelle de la superviseure ou du superviseur ? (250 mots max)

22. Nommez 3 retombées de cette évolution de la pratique professionnelle ou personnelle de la superviseure ou du superviseur sur les usager.ère.s ou ses collègues. (250 mots max)

23. Commentaires

Prix Collab'

Description:

L'équipe qui a démontré une synergie hors pair pour la formation des stagiaires lors de leur accueil au sein de son service, en mettant à profit l'expertise et les forces de chaque personne.

Critère:

1. Plusieurs personnes de l'équipe, en plus de la superviseure ou du superviseur, doivent avoir contribué de façon notable à la formation des stagiaires (par ex.: en leur montrant une technique d'intervention ou de soin spécifique, en leur offrant un soutien technique/administratif, en leur ayant permis d'intervenir sur une unité ou dans un contexte particulier, en ayant libéré son ou sa collègue superviseur.e de quelques dossiers d'utilisateur.s, etc.).

24. Décrivez le rôle et l'apport de chaque membre de l'équipe ayant contribué à la formation des stagiaires reçus dans la dernière année. (250 mots max)

25. Détaillez les bienfaits que cette expérience de collaboration dans la formation des stagiaires a eus sur votre équipe. (250 mots max)

26. Détaillez les bienfaits que cette expérience de collaboration a eus sur les stagiaires. (250 mots max)

27. Commentaires

Prix Révélation

Description:

La superviseure ou le superviseur qui, à la suite d'une première expérience de supervision, s'est découvert un réel intérêt pour l'accueil de stagiaires et l'enseignement en général.

Critères:

1. Une superviseure ou un superviseur ayant accueilli un.e ou des stagiaires pour la première fois dans sa carrière au cours de la dernière année.
2. Une superviseure ou un superviseur qui s'est découvert un réel intérêt à la suite de cette première expérience, qui compte la renouveler dans un avenir rapproché ou s'impliquer dans d'autres activités d'enseignement.

28. Décrivez la motivation de la superviseure ou du superviseur à l'endroit de la supervision de stagiaires. (250 mots max)

29. Nommez 3 retombées positives qui resteront dans sa pratique professionnelle à la suite de la supervision de stage. (250 mots max)

30. Comment cette personne prévoit-elle continuer de s'impliquer dans la formation des stagiaires dans le futur ? (250 mots max)

31. Commentaires

Prix Étoile de la mission universitaire

Description:

La superviseure ou le superviseur qui brille par son implication dans la mission universitaire. En plus d'accueillir des stagiaires, cette personne s'investit également dans d'autres activités d'enseignement (par ex.: donner un cours à l'université, mener des activités d'observation, etc.) ou dans des projets de recherche.

Critères:

1. Une superviseure ou un superviseur ayant accueilli un.e ou des stagiaires au cours de la dernière année.
2. Une superviseure ou un superviseur qui s'est également impliqué dans d'autres activités d'enseignement (par ex.: donner un cours à l'université, diriger un laboratoire à l'université, etc.) ou dans des projets de recherche dans la dernière année.

32. Décrivez les implications de cette personne sur le plan de la supervision de stage (depuis combien de temps fait-elle de la supervision, à quelle fréquence, quelles caractéristiques particulières liées à son enseignement, quelle est son approche avec les étudiant.e.s, etc.). (250 mots max)

33. Décrivez les implications de cette personne dans d'autres activités d'enseignement (par ex.: cours/ateliers à l'université, formation de stagiaires, etc.). (250 mots max)

34. Décrivez les implications de cette personne dans des activités en lien avec les autres dimensions de la mission universitaire – ex. : recherche, UETMI, rayonnement, transfert de connaissances, pratiques de pointe. (250 mots max)

35. Commentaires

Prix Effet recherche

Description :

Superviseure ou superviseur ayant facilité la participation de stagiaire(s) à faire rayonner ou à déployer une activité de recherche.

Critères :

1. La superviseure ou le superviseur doit avoir accompagné un.e ou des stagiaire(s) dans le rayonnement ou le déploiement d'au moins une activité de recherche au cours de la dernière année.
2. La superviseure ou le superviseur peut être un.e chercheur.euse d'établissement ou universitaire ou une autre personne ayant supervisé un stage de recherche sous les auspices du CCSMTL.
3. À titre de rappel, un stage de recherche se définit comme suit : ensemble d'activités de recherche à durée déterminée prévues dans les programmes de formation des étudiant.e.s. Les activités de recherche des personnes inscrites à un programme de formation à la recherche de maîtrise avec mémoire ou de doctorat avec thèse constituent aussi un stage de recherche.
4. Exemples d'activités de recherche ayant été accompagnées par la superviseure ou le superviseur : préparation de documents pour présentation en congrès ou colloque, contribution à la cueillette de données d'un projet de recherche, projet d'intégration, travail sur bases de données de recherche, production de produits de transfert de connaissances lié à l'activité, mémoire ou thèse.

36. Détaillez l'activité de recherche, les besoins qui ont motivés sa mise en place et sa création ainsi que ses retombées pour le CCSMTL. (250 mots max)

37. Quel rôle la superviseure ou le superviseur a-t-il joué dans l'accompagnement de la ou du stagiaire ? (250 mots max)

38. Nommez 3 retombées positives de cet accompagnement pour la superviseure ou le superviseur. (250 mots max)

39. En quoi la superviseure ou le superviseur s'est-il démarqué ? (250 mots max)

40. Commentaires

Prix Enseignement médical

Description :

Les médecins, y compris les cheffes et chefs de service ou de département, ayant œuvré au CCSMTL et participé à l'enseignement médical de manière exceptionnelle au cours de la dernière année.

Critères :

1. Être des médecins ou cheffes et chefs de service ou de département ayant contribué à l'enseignement médical au CCSMTL entre le 1er septembre 2022 et le 31 août 2023.
2. Démontrer un engagement solide envers l'enseignement médical en entreprenant des actions et des initiatives concrètes.
3. Faire preuve de créativité et de leadership en prenant des mesures visant l'amélioration et la promotion de l'enseignement médical.
4. Provoquer des changements susceptibles de générer des améliorations positives et durables dans l'enseignement médical au CCSMTL.

41. Détaillez les actions et initiatives concrètes entreprises par le ou la médecin superviseur.e démontrant son engagement pour l'enseignement médical. Quels types de stagiaires ont été accueillis par cette personne (étudiant.e.s en médecine, externes, résident.e.s)? Dans quel contexte la ou le médecin enseigne-t-il, à l'université ou en milieu de soins? (250 mots max)

42. Détaillez les actions et initiatives concrètes entreprises par le ou la médecin superviseur.e démontrant sa créativité et son leadership dans les mesures prises visant l'amélioration et la promotion de l'enseignement médical. (250 mots max)

43. Détaillez les actions et initiatives concrètes entreprises par le ou la médecin superviseur.e démontrant son implication dans le changement et ayant permis de générer des améliorations positives et durables dans l'enseignement médical au CCSMTL. (250 mots max)

44. Commentaires

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.

 Microsoft Forms